



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

19/09/2024

AFFICHEE LE :

19/09/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 21

VOTANTS : 28

**DATE D’AFFICHAGE DE LA
DES DÉLIBÉRATIONS**

26/09/2024

L’an deux mil vingt quatre, le 25 septembre , à 20h00**Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.**

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Chantal HENRY

PROCURATIONS : Josiane MALLET À Hélène BURGAT, Mickaël MARIE À Serge RICCI, Laurence FILOCHE-GARNIER À Georgette BENOIST, Fabienne KACZMAREK À Axelle MORINEAU, Annick LECHANGEUR À Emmanuelle LEPETIT, Laetitia POTTIER-DESHAYES À Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Christian LOUIS À Bertrand HAVARD,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

SPLA CAEN PRESQU’ÎLE - RAPPORT ANNUEL DU MANDATAIRE 2023DELIBERATION N° **DELIB-2024-087**

RAPPORTEE PAR : Madame Hélène BURGAT

Conformément à l'article L. 1524-51 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), un rapport présentant l'activité de la SPLA Caen Presqu'île doit être présenté tous les ans devant le Conseil municipal par l'un des membres représentant la collectivité au sein de son Conseil d'administration.

Ce rapport vise à donner aux conseillers municipaux une information complète sur les activités de l'organisme, afin d'assurer la transparence de son fonctionnement et permettre son contrôle.

Le rapport complet ci-joint met en lumière les activités 2023 de la SPLA Caen Presqu'île, principalement le travail sur la ZAC Nouveau Bassin et la ZAC Valleuil à Mondeville.

S'agissant de la ZAC Nouveau Bassin, son aménagement a été mis en pause en juillet 2023 compte tenu de nouvelles données issues du travail du GIEC démontrant une évolution importante et rapide du changement climatique. De fait, le fonctionnement de l'estuaire de l'Orne devrait être plus rapidement et amplement modifié, remettant en question le projet d'aménagement envisagé. Afin de garantir l'avenir d'un projet, une étude a été lancée conjointement par l'Etat et la Communauté urbaine Caen la mer pour appréhender les conséquences de l'élévation du niveau de la mer de +20 cm à +180 cm. Les résultats de cette étude devraient être livrés en 2027.

S'agissant du mandat sur la ZAC Valleuil à Mondeville, les travaux de dépollution menés en 2023 ont permis de viabiliser les sols. Une grande partie des espaces publics est réalisée et le dernier lot à commercialiser est purgé de ses zones de pollutions concentrées. Une consultation de promoteurs immobiliers a été engagée au printemps 2024 qui a conduit à la désignation d'un lauréat en avril 2024. Depuis, la SPLA Caen Presqu'île poursuit le travail en lien avec la Commune.

Ainsi,

Vu l'article L. 1524-5 du Code général des collectivités territoriales,
Vu le rapport de la SPLA Caen Presqu'île ci-joint,

Après consultation de la Commission Urbanisme et transition écologique du 17 septembre 2024,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'APPROUVER** le rapport d'activités 2023 de la SPLA Caen Presqu'île ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	27	0	Sylvain GIRO-DON	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT